VILLE DE
LIÉVIN

Objet : *Dossier de mise en concurrence Sainte Barbe*

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des festivités de la Sainte Barbe, la municipalité de Liévin organise un spectacle chants- son et lumière et drones le vendredi 4 décembre prochain.

A cette occasion 4 emplacements seront réservés dans la cour de l'école Léo Lagrange rue Nicolas LEBLANC pour l'installation de 4 foodtrucks de 17h00 à 22h00.

Les 4 emplacements seront alloués de la manière suivante au tarif de 1,55€/heure :

- 3 emplacements pour foodtrucks salés
- 1 emplacement pour un foodtruck sucré

Dans ce souci de qualité, d'hygiène, de respect des visiteurs, la municipalité de Liévin a mis en place un dossier de candidature prenant en considération l'ordonnance N°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1er juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public. Pour ce faire, le dossier d'inscription sera évalué selon les critères suivants :

- 20% sur l'expérience professionnelle,
- 50% sur la qualité et diversité de l'offre
- 30% sur l'adéquation avec l'esprit de l'événement

Votre candidature sera étudiée à partir de :

1. L'argumentaire développé dans ce dossier de candidature (menu proposés, besoin en électricité…)
2. Les documents demandés dans le dossier de candidature
3. Des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
4. De photographies significatives représentant vos articles et illustrant votre outil de vente.

Toutes correspondances sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire
MAIRIE DE LIEVIN - 45 RUE EDOUARD VAILLANT CS 30049 62801 LIEVIN CEDEX
Tél. 03 21 44 89 89
E-mail : dany.paiva@lievin.fr

Dans un souci d'harmonisation et d'attractivité, la commission de sélection des candidatures, se réserve la possibilité de refuser les candidatures qui proposeraient une duplication d'un espace de vente comportant les mêmes produits, les activités non assurées et non réglementées. Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle ou d'un courrier de refus le cas échéant.



Dany PAIVA
Maire de Liévin

Dossier complet à retourner par courrier ou mail avant le vendredi 13 novembre 2026, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire de Liévin
Mise en concurrence du domaine public
45 rue Edouard Vaillant
CS 30049
62801 LIEVIN CEDEX

Mail : d.vivard@lievin.fr
c.marques@lievin.fr